



MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES

33 rue des Fauvettes

35160 Talensac

Tel: 02.99.09.32.89

MENSUALISATION

Nos tarifs se basent sur un tarif journalier permettant de toucher les aides CAF.
Chaque contrat aura un tarif horaire différent.

- Pour 4 ou 5 jours de présence sur 45 semaines, le taux journalier sera de 46€
- En dessous de 45 semaines de présence, nous consulter. Nous accueillons les contrats en dessous de 4 jours seulement pour des remplacements, urgence, ...

Exemple :

Pour un contrat de 35 heures sur 5 jours sur 45 semaines (7 semaines de congés)

5 jours X 45 semaines / 12 mois = 18,75 jours arrondi

18,75 jours X 46€ = 862,50€ par mois

862,50€ X 12 mois / 45 semaines / 35h = 6,57€ net

Exemple :

Pour un contrat de 35 heures sur 4 jours sur 45 semaines (7 semaines de congés)

4 jours X 45 semaines / 12 mois = 15 jours

15 jours X 46€ = 690€ par mois

690€ X 12 mois / 45 semaines / 35h = 5,26€ net

INDEMNITÉS DE REPAS NET

Déjeuner	Moins de 18 mois: 2,70 €
	Plus de 18 mois: 3,70 €
Goûter	Moins de 18 mois: 1,00 €
	Plus de 18 mois: 1,30 €

INDEMNITÉS D'ENTRETIEN NET

- Indemnité entretien jusqu'à 9 heures inclus:
- 4,50 €
- Indemnité entretien plus de 9 heures:
- 0,34 €/heure en plus
- Cotisation annuelle
- 60 € par an soit 5€ par mois

